



*Présidence luxembourgeoise
du Conseil de l'Union européenne*

Représentation Permanente du Luxembourg
auprès de l'OSCE

Wallnerstrasse 2/1/2

Tél. : +43-1-478 21 68

Fax : +43-1-478 26 43

E-mail : vienne.osce@mae.etat.lu

**543e Conseil Permanent
3 février 2005**

**DECLARATION DE L'UE CONCERNANT LA CONFERENCE MINISTERIELLE REGIONALE
SUR LE RETOUR DES REFUGIES, QUI A EU LIEU A SARAJEVO LE 31 JANVIER 2005**

L'Union européenne salue la tenue de la Conférence Ministérielle Régionale sur le retour des réfugiés et sa Déclaration, adoptée à Sarajevo le 31 janvier de cette année. A cette occasion, l'Union européenne voudrait remercier La Bosnie-Herzégovine, la Serbie-Monténégro et la Croatie d'avoir informé les Etats participants sur ce développement très important, étant donné la haute priorité attachée par l'OSCE à la question du retour des réfugiés dans cette région. L'Union européenne apprécie hautement les engagements politiques pris conjointement à Sarajevo par les trois pays, qui ont pour objectif de finaliser le processus du retour des réfugiés dans la région avant la fin de 2006, et attend avec intérêt leur mise en œuvre rapide et résolue. L'Union européenne considère ces engagements comme une contribution importante à l'assistance apportée à toutes les personnes ayant souffert de la guerre ainsi que comme une étape très encourageante sur la voie de la normalisation et de la bonne coopération entre les pays de la région. Ensemble avec le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés et avec l'OSCE, l'Union européenne poursuivra son soutien à cet important processus.

Les pays candidats la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie se rallient à cette déclaration.